

FICHE DE POSTE

Filière professionnelle	Cadre d'emplois correspondant au poste	Grade correspondant au poste	Durée du travail
Technique	Adjoint technique		35H00

Poste

Intitulé du poste	Agent technique
--------------------------	-----------------

Missions du poste : (les missions décrivent les finalités du poste, sa raison d'être)

<p>Veille technique sur les installations, équipements et voiries communaux</p>	<p>Procéder à un état des lieux régulier des installations et équipements</p> <p>Diagnostiquer les dysfonctionnements</p> <p>Informers les élus des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix</p> <p>Assurer le lien avec les prestataires spécialisés le cas échéant et organiser les travaux préparatoires aux interventions spécialisées (plomberie, chaufferie, électricité, plâtrerie, peinture, vitrerie, menuiserie, serrurerie)</p> <p>Proposer des améliorations de fonctionnement des installations et équipements le cas échéant</p> <p>Effectuer le déneigement hivernal</p> <p>Compétences :</p> <p>Connaissance du fonctionnement de la collectivité et du circuit de décision, Normes de sécurité des installations électriques, de chauffage... Connaissance des matériels et matériaux utilisés, Règlementation en Hygiène et Sécurité, Notions de sécurité et de risque pour le public, Procédure de signalisation d'un danger,</p> <p>Technique de base de communication, Technique de pose de protection et de signalisation d'un danger.</p> <p>Rigueur et minutie, Rapidité d'exécution, capacité d'organisation et de hiérarchisation des priorités</p>
<p>Entretien des installations et équipements communaux dont chaufferie bois communale</p>	<p>Effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien courant (électricité, plomberie, peinture, menuiserie, serrurerie...)</p> <p>Effectuer les travaux préventifs ou curatifs de remise en état des installations et équipements (Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels...)</p> <p>Entretien de la signalisation verticale et horizontale</p> <p>Entretien des espaces verts de la commune (entretien des surfaces, taille, élagage, débroussaillage, désherbage, binage des massifs, ramassage des feuilles mortes, tonte des pelouses, plantation simple d'arbustes et de plantes d'ornement en fonction des cycles saisonniers...)</p> <p>Entretien du matériel et l'outillage (nettoyage, rangement du matériel, mécanique des véhicules...)</p> <p>Participer à la gestion des stocks (surveiller le niveau des stocks et la disponibilité des outils, produits et matériaux, prévoir les besoins de réapprovisionnement des stocks)</p> <p>Moyens :</p> <p>Préciser matériel utilisé (matériel spécifique uniquement), préciser si travail en équipe, etc.</p> <p>Compétences :</p> <p>Connaissance en électricité et plomberie, Notions élémentaires de gestion du domaine public, Règlementation hygiène et sécurité, Différents types de peintures et leur utilisation, Risques d'utilisation des produits (toxicité), Produits d'entretien des différents matériaux, Règles de sécurité concernant l'usage du matériel, leur manutention et leur stockage</p> <p>Habilitation en électricité (souhaité), Techniques de travail en hauteur, Technique d'assemblage et de soudure, Petite mécanique sur les engins,</p>

	Techniques de peinture et de marquage au sol, Principes et normes de signalisation, Technique de gestion des stocks, Techniques de maçonnerie, Autorisations de conduite (permis, ...), Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillages tonte débroussaillage, élagage Rigueur, attention, adaptabilité, sens du service public						
Montage technique des fêtes, cérémonies, élections	Assurer les montages, démontages et entretien des équipements dans les locaux communaux Respecter les règles de sécurité concernant les ERP Compétences : Connaissance de la réglementation relative aux ERP						
Interventions d'urgence	Intervention en cas d'accident ou de catastrophe naturelle : déblaiement de la voirie Conduire des engins de nettoyage Appliquer les consignes de sécurité Assurer la sécurité des usagers et des agents Communiquer avec les usagers Moyens : Compétences : Règles de sécurité (déplacement, routière...) permis B Réactivité, disponibilité, qualités relationnelles pour le contact avec les usagers						
Déneigement	Assurer le déneigement et le salage						
Lieu de travail	Extérieur et intérieur						
Horaires							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	07h00 – 12h00 13h30 – 16h00	08h00 – 12h00 13h30 – 17h00	08h00 - 12h00 13h30 - 17h00	08h00 – 12h00 13h30 –17h00	08h00 – 12h00		
Heures supplémentaires	OUI						
Astreintes	une semaine sur 3 comprenant : les soirs et nuits de la semaine + un week end complet (à compter du vendredi après midi)						
Positionnement du poste :							
Rattachement hiérarchique : supérieur direct	Responsable service technique						
Encadrement	Nombre d'agents encadrés : 0 Catégorie des agents encadrés (A, B ou C) : C Famille des agents encadrés : -						
Circuit des informations	Qui l'agent doit-il informer (sur l'exécution de son travail, les problèmes rencontrés, les besoins, etc...) ? Son chef d'équipe Qui procure à l'agent les informations nécessaires à l'accomplissement de son travail ? Son chef d'équipe Réunions auxquelles participe l'agent : réunions de service						
<i>La liste des missions et activités mentionnées dans la présente fiche de poste n'est pas exhaustive. L'agent pourrait se voir confier d'autres missions selon les besoins de la collectivité.</i>							

Rémunération : statuaire + régime d'astreinte et pour contractuel : selon expérience et grille indiciaire